

REGLEMENT INTERNE DE LA SECTION BADMINTON DE CHANTECLER

Ce règlement déterminant les spécificités de la section badminton, complète le Règlement Intérieur Général (R.I.G.) et ses Articles (Art.) ainsi que le Règlement Disciplinaire (R.D.) et la charte d'éthique et de déontologie (C.E.E.) de l'association Chantecler Bordeaux (Asso.), dont chaque adhérent est membre, et peut se rapprocher de celle-ci pour les consulter.

Adhésion et accès aux salles d'entraînement et de jeux :

- Après 3 séances d'essai maximum, le joueur doit devenir adhérent à Chantecler Badminton. L'adhésion au club n'est effective qu'après validation du dossier complet.
- Les adhérents peuvent inviter des personnes extérieures à venir jouer à titre exceptionnel, après avoir prévenu un membre du bureau.
- Les licenciés d'un autre club qui souhaiteraient régulièrement venir jouer sur les créneaux du club devront s'acquitter des droits d'inscription.
- La mise en place des poteaux et filets, ainsi que leur rangement en fin de séance est l'affaire de tous.
- Les effets personnels sont sous la responsabilité de son propriétaire. Le club ne saurait être tenu pour responsable de vols, pertes, dégradation durant les séances, dans la salle ou dans les vestiaires.

1. Créneaux d'entraînements : initiation/niveau intermédiaire/compétiteurs/ « haut niveau » :

- Les entraînements sont assurés par des moniteurs Brevets d'Etat ou des entraîneurs fédéraux (titulaires EB1, AB1).
- Seuls les joueurs qui se sont inscrits et ayant cotisé aux options comprenant des entraînements (initiation ou perfectionnement...) peuvent y participer. Les entraîneurs, en concertation avec le bureau, décident de l'affectation des joueurs du club dans tel ou tel créneau en fonction de leur niveau et de leur disponibilité.
- Le club fournit les volants lors des entraînements et peut prêter des raquettes dans le cadre d'une découverte du badminton.
- Les mineurs ne seront sous la responsabilité du club que lorsque le dossier d'inscription aura été dûment rempli avec toutes les pièces justificatives.
- Les horaires des cours doivent être respectés par tous - parents, enfants, entraîneurs - autant pour le début que pour la fin de ceux-ci. Les parents (ou responsables légaux) accompagnant leur(s) enfant(s) au gymnase, vérifieront la présence d'un encadrant du club dans la salle en début de séance. Les jeunes ne sont pas autorisés à sortir du gymnase pendant les cours, ni avant l'heure de clôture sauf si l'un des parents vient les chercher dans la salle et en informe le responsable présent. Les parents sont tenus de venir chercher leur enfant dans la salle. La responsabilité des entraîneurs cesse à la fin de la séance.
- Il n'y a pas d'entraînements durant les vacances scolaires, sauf certaines séances dédiées aux joueurs classés.
- Les jeunes ayant acquitté les droits d'inscription ont accès jusqu'à 2 entraînements par semaine (+ jeu libre éventuellement, sous la responsabilité d'un adulte désigné)
- Les adultes ayant acquitté les droits d'inscription ont accès à 1 entraînement par semaine (+ accès jeu libre), seuls les joueurs des équipes 1 et 2 ont 2 entraînements par semaine.

2. Créneaux « jeu libre » :

- Le jeu libre est sous la responsabilité d'un ou plusieurs bénévoles mandatés par le bureau. Chaque licencié s'engage à respecter les consignes données par ces personnes et doivent s'assurer de la fermeture de la salle en leur absence.
- Les joueurs ne doivent pas monopoliser le terrain sur lequel ils jouent alors qu'il y a des joueurs qui attendent sur les bords des terrains : ne pas rester plus de 10 min sur le terrain, limiter le match à un seul set, ou deux selon l'affluence. Les licenciés doivent faire preuve de savoir-vivre et respecter les autres joueurs, quel que soit leur niveau.
- Les créneaux jeu libre sont ouverts à toute personne à jour de son inscription. Les jeunes joueurs (-18 ans) sont sous la responsabilité de leurs parents ou d'un adulte désigné, ces créneaux n'étant pas encadrés.
- Les joueurs doivent venir avec leur raquette (pas de prêt) et des volants (non fournis), une tenue adaptée et des chaussures de salle propres. Ils peuvent acheter des volants au club et/ou s'équiper en matériel auprès de notre partenaire avec remise en tant qu'adhérent (Informations sur notre site Internet et auprès du bureau).
- Lors de rencontres interclubs, des terrains pourront être mobilisés.
- De manière générale, les créneaux de jeu libre restent accessibles durant les vacances scolaires (petites et grandes), cependant, l'ouverture pouvant ne pas être systématiquement assurée, il est conseillé de consulter auparavant le site de la section badminton-chantecler-bordeaux.org ou le Facebook de Chantecler Badminton. Fermeture 2 ou 3 semaines en août.

3. Compétitions :

- Sur toute compétition, les joueurs de Chantecler sont l'image du club. Il leur est demandé d'avoir une attitude exemplaire de fair-play et de correction. Tout licencié participant à un tournoi officiel est soumis aux règlements fédéraux (désistements, forfaits, tenues, attitude...).
- Les inscriptions des jeunes aux compétitions sont gérées par leur entraîneur. Dans la mesure du possible, un coach sera nommé sur les compétitions jeunes. En lien avec l'entraîneur, il coordonnera et sera le référent lors de la compétition.
- Chaque licencié doit gérer chacune de ses inscriptions aux différents tournois via le site badnet.
- Les frais d'inscription aux compétitions organisées par Chantecler sont offerts à nos licenciés. Une prise en charge partielle des frais d'inscriptions aux compétitions peut se faire via un [formulaire](#), sur demande du joueur adressée avant le 30 juin au bureau. Le montant maximal de prise en charge est fixé à 50 € pour les garçons, 60 € pour les féminines (100€ pour les joueurs de l'équipe 2).

4. Interclubs :

- Les joueurs intéressés par les interclubs sont invités à se manifester lors d'un questionnaire diffusé aux adhérents en début d'année, ou auprès des différents capitaines et/ou d'un membre du bureau (voir le site internet).
- Les joueurs s'engagent pour la saison, s'efforcent de se rendre disponibles pour les rencontres. Ils sont tenus d'informer leur capitaine, dès que possible, pour tout empêchement lors d'une rencontre.
- Le capitaine organise la rencontre, s'assure de son bon déroulement et prévoit une petite collation à l'issue de la rencontre à domicile.
- Le capitaine se réserve le droit de réserver deux terrains pour le bon déroulement de la rencontre.
- La consommation d'alcool est interdite dans les gymnases et les locaux utilisés (art 16 du R.I.G.) sauf dans le cas des interclubs ou tournois adultes. Pour les manifestations internes (tournois internes, assemblées, repas...) non organisées par le bureau de la section badminton, elle doit être autorisée par le bureau de la section par une demande au préalable si aucun membre du bureau n'est présent ce jour-là.

Pour les adhérents au club de Chantecler ne suivant pas les règles, des sanctions pourront être prises (art. 12 du R.I.G. et R.D.) ... Tout adhérent est invité à faire respecter ce règlement.

Pour rester informé sur la vie de la section, pensez à consulter le site Internet badminton-chantecler-bordeaux.org ou à vous référer à la page Facebook du club : www.facebook.com/pages/Chantecler-Badminton/182173778526400 ou compte Instagram https://www.instagram.com/chantecler_bad/

- Site de la section : www.badminton-chantecler-bordeaux.org/
- Page Facebook : www.facebook.com/ChanteclerBad
- Inscription à la Maison de Quartier Chantecler : 2 impasse Ste Elisabeth, 33000 Bordeaux

Membres du bureau :

- **Présidente** : Christine Hubert : 06 18 10 30 00 – c.hubert@badminton-chantecler-bordeaux.org
- **Vice-président** : Alexis FRANCOIS / responsable équipe 1
- **Trésoriers** : Maxence BRIQUET, **secrétaires** : Thomas CLEMENT / Adjoint : Yannick ANDREANO
- **Responsable des entraînements** : Gérald Guegaden : 07 84 00 19 55 – g.guegaden@badminton-chantecler-bordeaux.org



• **Des créneaux « jeux libres » :**

LUNDI	18h-22h30	GP2
MERCREDI	18h-20h	GP2
	21h-22h30	GP3
JEUDI	18h-22h30	GP3
SAMEDI	9h-12h	GP3



Chantecler Badminton a une école de badminton labellisée*** par la FFBad. Accueil des jeunes de minibad (7 ans) à junior (17 ans). Enseignement de la pratique en lien avec les directives nationales et régionales, à l'aide de l'outil pédagogique PassBad. Validation des étapes de progression grâce au passage des « plumes ».

• **Des créneaux d'entraînements techniques encadrés pour tous :**

LUN	18h45- 20h15	Ginko	Entrainement adultes NC/P-	Arthur
	18h10-19h40	Cassignol	Entrainement Collégiens, lycéens	Yohan
	18h-19h30	GP3	Entrainement enfants (Ecole primaire - Compétiteurs)	Naïla
	19h45-21h15	Cassignol	Cours Adultes débutants	Yohan
	20h00-21h30	GP3	Adulte Compétiteur P+/D-	Daniel
	17h30-18h45	Ginko	Entrainement enfants (Ecole primaire, passerelle avec Vaclav Havel à 17h15)	Gérald
MERC	18h00-19h15	Cassignol	Entraînements enfants (Ecole primaire)	Elyjah
	18h-19h30	GP3	Entrainement enfants compétiteurs et Collégiens, lycéens tous niveaux	Naïla
	19h30-21h	GP3	Entrainement joueurs classés D+	Elyjah
	20h-22h00	GP2	Entrainement joueurs classés R – N et Jeunes Espoir	Rahim
JEUDI	17h45-19h15	Ginko	Entrainement collégiens-lycéens	Yohan
	19h15-20h45	Ginko	Cours Adultes débutants	Yohan
VEND	19h-20h30	GP3	« Haut niveau » Équipes 1 et 2	Rahim

Venez encourager l'équipe 1 en Nationale 2



Gymnase GINKO, 6 cours de Québec, Bordeaux
Accès gratuit pour tous

Dates des rencontres publiées sur :

www.badminton-chantecler-bordeaux.org/

Adresse des gymnases (à Bordeaux) :

- GP2 : rue Jean Artus
- GP3 : rue Pierre Trébod
- Ginko : cours de Québec
- Cassignol : 62 rue Laseppe

Tournois de CHANTECLER 2025-26

Tournois Homologués FFBad

Senior	Vétérans	Senior
Chantecler (NC à N)	Vieilles Poules	Petits bleus (P et D)
31 jan - 1 ^{er} fév	15 nov	13-14 juin

Pas d'entraînements durant les vacances. Pas de jeu libre ni d'entraînement les jours fériés.

1 ou 2 entraînements par semaine pour les jeunes,

1 entraînement pour les adultes (+ jeu libre). sauf joueurs des équipes 1 et 2.



Notre partenaire pour l'équipement :

SPORTARTICLE

39 allée Félix Nadar, 33700 MERIGNAC

contact@sportarticle.com

Notre interlocuteur : Pedro VANNESTE